

Ordre de débrayage

Depuis une semaine les travailleurs de l'imprimerie Nagel S.A. sont en grève. Dans notre circulaire précédente nous avons expliqué le pourquoi de cette grève : le licenciement abrupt et illégal du délégué syndical de cette entreprise.

Nous avons immédiatement entrepris les démarches nécessaires pour négocier avec la SSMI et avec l'imprimerie Nagel. Cette dernière n'a même pas voulu nous recevoir. Elle déclare ouvertement que le syndicat n'est pas un interlocuteur valable et qu'elle veut discuter individuellement avec chaque travailleur de l'entreprise. Monsieur Nagel, pour cela, a écrit à chaque gréviste lui intimant l'ordre de reprendre le travail, avec des menaces à peine voilées. La SSMI nous a reçu mercredi après-midi. Lors de cette entrevue elle nous a fait comprendre qu'elle ne voulait pas faire de pressions sur Nagel, tout en nous expliquant que ce n'était pas eux qui avaient les moyens de faire ces pressions. Ensuite elle nous dit que tout change si on peut prouver que Nagel ne travaille pas que pour lui. Ceci veut évidemment dire qu'elle ne veut pas intervenir efficacement auprès de Nagel parce qu'elle n'y trouve aucun intérêt à part si Nagel devient un de leurs concurrents et leur pompe des commandes.

La SSMI, pour conclure, nous a mis au défi en nous signifiant très clairement qu'elle n'interviendrait que si nous l'y forçons en élargissant le mouvement.

Nous n'avons donc pas d'autres moyens : « ou s'agenouiller ou répondre et montrer que nous avons les forces nécessaires ».

Le licenciement du délégué syndical a été la goutte qui fit déborder le vase. En effet, Nagel refuse de payer les 160 francs obtenus partout ailleurs depuis janvier. Ceci fait qu'une grande partie du personnel de Nagel est payé **en dessous** des tarifs minimums. Ce n'est pas le contrat signé qui va contrain-

dre Nagel à payer : les lithos et les auxiliaires de l'entreprise, qui ont actuellement leur contrat signé, n'ont pas reçu non plus leur renchérissement. Nagel nous a déjà annoncé qu'il ne payerait pas non plus le renchérissement de 80 francs depuis le mois de juillet. Le syndicat et tous ses membres doivent veiller à l'application stricte du contrat, dans toutes les entreprises.

Pour la SSMI, Nagel est un patron de choc, si son expérience réussit elle n'hésitera pas à faire de même ailleurs. Nous sommes donc tous concernés.

La cohésion des travailleurs de chez Nagel va croissante. Le Comité syndical soutient absolument cette grève parce qu'il estime que c'est une lutte exemplaire pour tous. Le Secrétariat central et le Comité central de la FST à Berne soutiennent également sans réserve cette lutte. Par l'intermédiaire du secrétaire central romand, nous avons eu des informations sur l'état d'esprit de la SSMI à Berne : elles corroborent complètement l'analyse que nous en avons faite à Genève. Notre secrétaire central a affirmé qu'il était impossible de céder maintenant parce que céder serait affaiblir toute la Fédération au niveau suisse. Nous devons donc gagner pour renforcer la Fédération et lui donner les moyens d'aller plus loin.

Le Comité a estimé par conséquent que c'était son devoir d'élargir le mouvement et d'organiser un débrayage de solidarité.

C'est pourquoi le Comité donne ordre à tous les membres de la FST de débrayer mardi 27 mai 1975 à 9 h. le matin, et de se rendre à un grand meeting se tenant dès 9 h. 30 à la Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge, 52.

Une demande à la police sera faite pour avoir l'autorisation que le meeting, dès 11 heures, se déplace en cortège jusque devant l'imprimerie Nagel pour montrer la solidarité de tous avec les travailleurs en grève. Lors du meeting la suite de l'action sera discutée.

● **Pour la réintégration de notre collègue**

● **Pour que Nagel et la SSMI respectent le contrat collectif**

tous les typographes doivent débrayer et faire respecter par là le syndicat par tous les patrons de Genève